

N°121 Mars 2022

HORIZONS

L'info-magazine du Chambon-Feugerolles



**Investir
pour l'avenir**

www.lechambon.fr

Le Chambon-Feugerolles

VILLE DU CHAMBON-FEUGEROLLES

Petit
bout
de
culture

**FESTIVAL CULTUREL
POUR LES 0-6 ANS**

Du 19 Mars au 2 avril 2022

Ateliers et spectacles gratuits ou à 1€

**RÉSERVATION
DEMANDÉE**

Programme disponible en mairie,
Espace culturel Albert Camus et à la Médiathèque ou sur

Édito



Le temps de la démocratie

Le mois de mars est celui de l'arrivée du printemps. Une saison qui voit la nature reprendre progressivement ses droits, les jours rallonger et le soleil pointer le bout de son nez. Le moment propice pour faire le plein d'énergie, d'autant que l'horizon épidémique semble s'éclaircir... laissant planer comme un air de liberté.

Pour autant, ce sentiment se trouve entaché par la situation géopolitique internationale très préoccupante. La réalité de la guerre qui se tient actuellement aux portes de l'Europe nous ramène aux heures les plus sombres de notre histoire. Les images d'Ukraine ne peuvent pas nous laisser indifférents. Et le spectre de la menace nucléaire agitée cyniquement fait froid dans le dos.

Ce conflit est notamment l'expression d'une attaque contre la démocratie et ses principes fondamentaux. Ceux-là mêmes qui nous protègent de toutes dérives et qui font de nous des citoyens libres et égaux en droit. Cela donne évidemment une signification toute particulière aux prochaines échéances électorales qui nous permettront de désigner nos représentants en toute indépendance, et d'exprimer librement notre volonté pour l'avenir de notre pays.

Certes, la vie n'épargne personne et le quotidien s'avère parfois difficile. Mais nous devons tous mesurer notre chance et profiter de chaque instant que la vie nous offre. C'est d'ailleurs tout le sens des animations et événements organisés par votre ville, à l'image de P'tit bout de culture qui revient pour le plus grand plaisir des enfants et de la programmation culturelle Cœur de saison que je vous invite à consommer sans modération !

Vous permettre de vivre pleinement le moment présent tout en construisant demain. Voilà en quelques mots l'état d'esprit qui nous anime, et qui nous pousse à maintenir une politique d'investissement soutenue avec par exemple la réhabilitation du gymnase Le Rabelais, la requalification de la rue James Jackson... et bien d'autres projets encore que je vous invite à découvrir dans ce nouveau numéro d'Horizons.

David FARA
Maire

Vice-président de Saint-Étienne Métropole

SOMMAIRE

4 Actualités

- Jean-François Barnier, maire honoraire
- Tout savoir sur les élections 2022

8 Dossier

- La ville sous le signe des travaux

12 Fleurissement

- La ville conserve ses 3 fleurs

13 Education

- Aider les jeunes à réussir

14 Solidarité

- Le nouvel institut médico-éducatif ouvre ses portes

15 Seniors

- Cap sur la nouvelle année

16 Petite enfance

- Plus de 80 places en crèche et au jardin d'enfants

17 Portrait

- Les sapeurs-pompiers recrutent

18 Associations

- Questions pour un champion

19 Culture

- La culture fait son carnaval !

20 Coup de projecteur

22 Instagram

L'Info-magazine
du Chambon-Feugerolles
N° 121 - Mars 2022
Directeur de la publication :
David Fara
Réalisation, crédit photos
et régie publicitaire :
Ville du Chambon-Feugerolles,
service communication,
04 77 40 30 39
communication@lechambon.fr
Maquette : Zen Communication
Impression : Sud Offset
Distribution : Relais Ondaine
Tirage : 6 300 exemplaires
Ville du Chambon-Feugerolles
Place Jean Jaurès - BP 39
42501 Le Chambon-F^{ms} cedex
Tél. : 04 77 40 30 20
Site Internet : www.lechambon.fr





Remise du titre de maire honoraire à Jean-François Barnier par David Fara, lors du conseil municipal du 14 décembre 2021

Jean-François Barnier, maire honoraire

Une vie au service du Chambon-Feugerolles

C'est une première au Chambon-Feugerolles et un événement peu courant pour une ville comme la nôtre. Figure locale bien connue de tous les Chambonnais, Jean-François Barnier a été nommé maire honoraire. Une distinction qui vient couronner pas moins de 32 années en qualité de maire, et qui témoigne de cette longévité peu commune à la tête de la destinée de notre ville.

L'honorariat est attribué par arrêté préfectoral aux anciens maires et adjoints qui ont exercé des fonctions municipales pendant au moins dix-huit ans dans la même commune. Ce titre ne donne aucun pouvoir, aucune prérogative particulière ni aucun avantage financier.



Maire de la ville durant 32 ans

La carrière politique de Jean-François Barnier est à plus d'un titre exceptionnelle, et a débuté en 1971, dans la fonction de conseiller municipal qu'il assurera jusqu'en 1977. En 1983, il devient adjoint au maire, puis maire en 1988 suite au décès de son prédé-

cesseur André Cognet. En parallèle de ses mandats municipaux, Jean-François Barnier aura assumé un nombre très important de responsabilités politiques notamment au Conseil Régional Rhône-Alpes, au Département de la Loire et à Saint-Etienne Métropole. Devenant même en 2008 le Président de l'Association des Maires de la Loire, témoignant de la grande confiance accordée par ses collègues.

Une vie au service des autres... Et ce n'est pas fini puisqu'il reste conseiller départemental, membre du Comité européen des Régions et conseiller municipal délégué aux côtés de David Fara, qui lui a rappelé au cours d'une allocution officielle l'honneur et le plaisir qui était le sien de le compter à ses côtés pour poursuivre le travail engagé pour Le Chambon-Feugerolles. Une ville qu'il aura profondément transformé, la marquant pour toujours de son sceau, de sa vision et de ses réalisations.



Simone Veil et Jean-François Barnier le 21 novembre 1994

Déposez vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la Ville du Chambon-Feugerolles peut recevoir vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne. Permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme, permis d'aménager... Toutes ces démarches, relevant de l'instruction du droit des sols peuvent désormais être effectuées de manière dématérialisée. Dans une logique simplifiée et sans frais, vous pouvez envoyer votre dossier par mail à l'adresse suivante : instructionads@lechambon.fr

Le dossier devra être constitué des mêmes pièces qu'un dossier papier, au format jpeg et/ou pdf. Ce mode de transmission est à privilégier. Toutefois, pour celles et ceux qui le souhaitent, les demandes d'autorisation en format papier restent toujours possibles. Pour toute demande de précision, vous pouvez joindre le service Urbanisme au 04 77 40 30 48.

Se déplacer avec la STAS à moindre coût

Saint-Etienne Métropole propose un abonnement STAS (Société de transports de l'agglomération stéphanoise) à moindre coût, permettant de se déplacer facilement sur tout le territoire métropolitain. Cette formule à 10 € par mois est dédiée aux moins de 26 ans, personnes handicapées titulaires d'une carte invalidité ou CMI quelle que soit la mention, CSS-E (Complémentaire santé solidaire et dispensé de

la participation financière), demandeurs d'emploi et retraités de 60 ans et plus. Pour plus d'information ou pour acheter votre titre en ligne, rendez-vous sur www.reseau-stas.fr

La boussole des jeunes

La boussole des jeunes est un site internet destiné aux 15-30 ans de mise en relation avec des professionnels du logement, de l'emploi ou de la formation. Selon le profil et le besoin de chacun, la boussole des jeunes trouve les bonnes personnes et les services à proximité de chaque demandeur.

Le Point Info Jeunes du Chambon-Feugerolles est d'ailleurs référencé sur la plateforme, pour apporter des réponses aux questions liées à la formation. Rendez-vous sur le site boussole.jeunes.gouv.fr ou à l'Espace jeunesse.

Hôtel de ville

■ Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 17h
Nouveauté : Ouverture le mardi jusqu'à 18h (hors vacances scolaires) pour les services accueil et état-civil
04 77 40 30 20

Médiathèque municipale

■ Mardi : 14h à 18h
■ Mercredi : 10h à 12h et 14h à 19h
■ Jeudi : 15h à 18h
■ Vendredi : 12h à 19h
■ Samedi : 9h30 à 12h30

Pôle de services

■ Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 17h
04 77 10 18 20

Ludothèque municipale

Période scolaire
■ Mardi : 10h à 12h
■ Mercredi : 10h à 12h et de 14h à 17h
■ Samedi : 10h à 12h

Laep'inou

Période scolaire
■ Jeudi : 8h30 à 11h30

Marché de producteurs

■ Mercredi : de 15h à 17h30
Halles municipales
Place Jean Jaurès

Marché forain

■ Lundi et vendredi : de 7h30 à 12h
Espace Festif - Place Jean Jaurès

Le vote par procuration **facilité**

Même absent le jour des élections, votre voix compte. Les conditions du vote par procuration ont évolué depuis le 1^{er} janvier 2022, permettant aux électeurs de confier leur vote plus facilement. Chaque électeur peut en effet désormais donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place. Un mandataire ne peut détenir qu'une seule procuration établie en France.

Si vous souhaitez voter par procuration, la démarche est simple. Après avoir choisi l'électeur qui représentera votre voix, vous devez déposer votre demande de procuration :

- En ligne, sur le site www.maprocuration.gouv.fr
- En vous présentant dans une brigade de gendarmerie ou un commissariat de police avec le formulaire n°14952*03 et un justificatif d'identité.

Dans tous les cas, afin d'établir une procuration, pensez à récupérer auprès de votre mandataire, soit son numéro d'électeur et sa date de naissance, soit toutes ses données d'état civil et sa commune de vote.



Rendez-vous le 10 avril 2022 pour le premier tour de l'élection présidentielle

Tout savoir sur les élections 2022

Le calendrier électoral est marqué cette année par deux scrutins essentiels au bon fonctionnement de notre vie démocratique. Celle tout d'abord de l'élection présidentielle, qui se tiendra dimanche 10 avril pour le premier tour et dimanche 24 avril pour le second. Ce scrutin sera suivi des élections législatives, avec un premier tour dimanche 12 juin et un second dimanche 19 juin. À l'issue de ces deux échéances, notre pays aura ainsi désigné le Président de la République et les députés qui siègeront à l'Assemblée nationale.

S'inscrire sur les listes électorales

Pour voter, vous devez être inscrit sur la liste électorale. Vous pouvez effectuer la démarche en ligne sur le site service-public.fr Pour les élections présidentielles, vu la proximité de l'échéance, il n'est plus possible de s'inscrire. Il reste en revanche possible de réaliser cette démarche pour les élections législatives. Vous avez pour cela jusqu'au 4 mai prochain. Il est également envisageable de réaliser cette démarche via un formulaire papier qui peut être

complété et remis en mairie (la demande d'inscription devra être accompagnée d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité).

Pour les jeunes majeurs, l'inscription sur la liste électorale se fait automatiquement si le recensement citoyen à 16 ans a été réalisé. Dans le cas contraire, la procédure à suivre est identique que pour les autres électeurs.

Cette année, une nouvelle carte électorale sera envoyée à l'ensemble des électeurs de la commune.

Trouver son bureau de vote

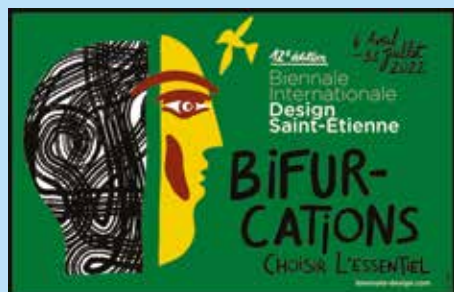
Chacun doit prendre connaissance du bureau de vote auquel il est rattaché. Pour cela, il suffit de regarder le numéro figurant sur votre nouvelle carte électorale. Le jour de l'élection, n'oubliez pas de vous munir d'un document justifiant votre identité (carte d'identité, passeport, carte vitale, permis de conduire). La présentation de la carte électorale n'est quant à elle pas obligatoire. Les bureaux seront ouverts de 8h à 19h pour les élections présidentielles.

Pour plus de renseignements :
Services à la Population au 04 77 40 30 17
ou sur www.service-public.fr
et www.elections.interieur.gouv.fr

Biennale Internationale Design

« Bifurcations. Choisir l'essentiel ». Voici le thème quelque peu intrigant de la 12^e Biennale Internationale Design de Saint-Etienne, cet événement culturel devenu majeur en France. Avec 7 expositions et plus de 235 designers représentés, elle est une invitation à l'aventure, à faire un pas de côté pour explorer de nouveaux chemins. L'occasion de découvrir les enjeux du design dans les grands domaines comme l'automobile, le corps, les modes de consommation, les espaces domestiques... Avec cette année une nouveauté de taille : la biennale s'étendra sur 4 mois, du 6 avril au 31 juillet, contre 1 mois les années précédentes.

Plus d'informations sur le site www.biennale-design.com



Du nouveau du côté du bureau de Poste

C'est une évolution en guise de très bonne nouvelle. La création prochaine d'un espace France Services au sein du bureau de Poste actuel, qui permettra de rassembler huit partenaires comme Pôle emploi, la CNAM (caisse nationale d'assurance maladie), la MSA (mutualité sociale agricole), la CAF (caisse d'allocations familiales), la CNAV (caisse nationale d'assurance vieillesse), la DGFIP (direction générale des finances publiques)

et les services des ministères de la Justice et de l'Intérieur.

Refaire une carte grise, formuler une demande d'allocation personnelle au logement ou encore établir sa déclaration de revenus... Rien de plus simple à l'avenir pour celles et ceux qui rencontrent une difficulté avec le numérique. Chacun pourra en effet accéder aux services de ces partenaires via un espace numérique mis à disposition par La Poste (ordinateur, tablette, imprimante et scanner) et dès lors bénéficier de l'accompagnement d'un agent spécialement formé.

L'ensemble des services actuels de La Poste seront évidemment maintenus, pour un service public postal de proximité et de qualité. Une ouverture prévue d'ici la fin de cette année, et qui fera l'objet d'un article plus détaillé dans votre prochain numéro d'Horizons.

Quant aux horaires d'ouverture, ils évolueront à compter du 2 mai 2022. Le bureau sera fermé les lundis, ouvert les mardis de 9h à 12h et de 14h30 à 16h30, les mercredis, jeudis, vendredis de 9h à 12h et de 14h à 16h30, et enfin les samedis de 9h à 12h.

Les petits champions de la lecture

9 classes de CM1 et CM2 issues de 4 groupes scolaires du Chambon-Feugerolles se sont engagées dans le projet national « Les petits champions de la lecture », parmi les 84 participantes du département de la Loire. Un élève a été élu « petit champion » dans chaque classe pour se présenter aux finales départementales. Rendez-vous était donné le 4 mars dernier à l'Espace culturel Albert Camus pour l'une de ces finales. Les petits champions de cette 10^e édition ont été invités à lire à voix haute un court texte de leur choix durant 3 minutes chacun. Il ne reste qu'à souhaiter que nos petits champions puissent poursuivre l'expérience jusqu'en finale régionale, et peut-être même jusqu'à la grande finale nationale à Paris !



Les élèves participants à la finale des « Petits champions de la lecture »

Nouveaux horaires d'ouverture de la mairie au public

Depuis le 3 janvier dernier, les horaires de plusieurs équipements municipaux ont légèrement évolué.

Concernant l'hôtel de ville et le pôle de services, le temps de fermeture à la pause déjeuner a été réduit. Ils ferment à 12h (au lieu de 12h15) mais rouvrent à 13h (au lieu de 13h30) jusqu'à 17h, exception faite de chaque mardi (hors vacances scolaires) où seule la mairie reste ouverte jusqu'à 18h.

S'agissant de la médiathèque, l'évolution concerne l'horaire d'ouverture du samedi qui est dorénavant 9h30 et non plus 10h. Des changements qui offrent aux usagers la possibilité de profiter de plages d'ouvertures plus importantes.

La ville sous le signe



De nombreux chantiers sont prévus dans la ville en 2022



Aménager et entretenir la Ville est un travail de tous les jours qui mobilise de nombreux corps de métiers. Qu'il s'agisse de travaux de voirie, rénovations de bâtiments, constructions de nouveaux équipements, aménagements d'espaces publics, les élus et services du Chambon-Feugerolles œuvrent inlassablement pour améliorer la qualité de vie dans chaque quartier. Avec le soutien de ses partenaires que sont notamment Saint-Étienne Métropole, le Département de la Loire, la Région Auvergne Rhône-Alpes et l'État, l'année 2022 s'annonce sous le signe de la concrétisation de projets... que votre magazine municipal vous propose de découvrir à l'occasion d'un petit tour d'horizons !

1 La requalification de la rue J. Jackson

Le projet de requalification de la rue James Jackson a démarré mi-février sur un premier tronçon allant du collège Massenet-Fourneyron jusqu'à la rue des Feuillards. L'ambition est de permettre un accès praticable et apaisé pour tous les modes de déplacement : les automobilistes circuleront de

chaque côté d'un îlot central arboré. Ce type de voie empêche les dépassements de véhicules et limitera les excès de vitesse trop souvent déplorés sur le secteur.

La création d'une piste cyclable sur la partie droite de la route en direction du centre-ville reliera les différents niveaux de la voie verte existante. Le trottoir piéton, présent des deux côtés de la voie, permettra quant à lui aux riverains de rejoindre sereinement le centre-ville. Cette première étape des travaux n'impactera pas l'accès des riverains à leur logement. Seule une déviation de la ligne STAS sera mise en place.

2 La construction d'un mur anti-bruit au parc J. J. Rousseau

C'est une nouvelle accueillie avec une grande satisfaction pour les habitants concernés. Parmi les trois murs anti-bruit qui seront installés cette année dans la métropole stéphanoise, l'un d'entre eux se situera au Chambon-Feugerolles, au niveau du parc Jean-Jacques Rousseau, le long de

des travaux



1



2



3



la RN 88. Les travaux engagés en mars par l'État et Saint-Étienne Métropole s'étendront jusqu'au mois de juin.

Cette installation sera un facteur limitant de propagation du bruit créé par la circulation, et isolera les rues Jean-Jacques Rousseau, Cotille, Gauguin et Vernicherie. Le mur s'étendra sur presque 250 mètres de long et atteindra jusqu'à 4 mètres de haut. La composition en bois et béton permettra l'absorption du bruit, limitant alors l'effet de résonance qui peut être produit par un mur composé de matériaux différents. L'habillage bois côté parc lui apportera une finition esthétique.

3 Le gymnase Le Rabelais rénové et agrandi

Le projet est validé. Le gymnase Le Rabelais connaîtra cette année une véritable transformation, avec un agrandissement de plus de 1 300 m² comprenant 3 espaces sportifs (dont une salle de gymnastique), vestiaires, bureaux, hors gradins. Le tout en étant particulièrement vertueux puisque son toit sera équipé de panneaux photovoltaïques. De quoi accueillir les associations chambronnaises comme la gymnastique ou les arts martiaux dans les meilleures conditions. Mais pas que, puisque les écoles pourront également accéder à ces espaces flambants neufs.

4 Une façade végétale pour l'hôtel de ville

Également au programme des travaux de cette année, la façade Est de la mairie (côté parc) va s'habiller de vert ! Une structure métallique sera prochainement installée afin de guider des plantes grimpantes le long du bâtiment, avec pour objectif une meilleure régulation de la température au sein de la mairie en coupant le rayonnement direct du soleil sur les murs. Une solution écologique évitant l'installation de tout système de climatisation, pensé pour le confort des agents et visiteurs, mais également pour le plaisir des yeux ! Ce tableau végétal est en effet également un projet esthétique de mise en valeur de la sortie de la salle du Conseil municipal, empruntée particulièrement lors des mariages.

5 L'aménagement des berges du Valchérie parc J. Moulin

Dans le prolongement des travaux de mise en sécurité de la voûte du Valchérie, qui ont entraîné en 2020 sa découverte, il est aujourd'hui envisagé de lancer l'aménagement des berges de la rivière. L'ambition de ce projet est de valoriser la présence de l'eau au sein du parc Jean Moulin, tout en la rendant accessible au public par la création de gra-



4



5



La ville sous le signe

dins étagés, et visible grâce à un garde-corps transparent. Les berges seront quant à elles végétalisées et l'entrée au parc sera repensée notamment pour faciliter son accès aux personnes à mobilité réduite. Les travaux devraient commencer d'ici le mois de mai.

Le parc du Bouchet connecté à la voie verte

C'est une volonté farouche de la ville, pleinement en phase avec notre temps. Relier les différents quartiers chambonnaires par des pistes cyclables afin d'encourager les déplacements en modes doux, comme le vélo ou la marche à pied. Le déploiement de ces voies se poursuit progressivement au Chambon-Feugerolles, qui reste précurseur en la matière à l'échelle de Saint-Étienne Métropole. Des études sont actuellement en cours avec l'objectif cette année de relier la voie existante au niveau de l'allée des Tilleuls au parc du Bouchet.

Le carrefour du centre hospitalier G. Claudinon sera à cette occasion réaménagé pour permettre à la piste cyclable de traverser la rue P. Langevin. La signalisation des pistes cyclables va également connaître un vent de fraîcheur. Le marquage au

sol va être retracé afin de garantir plus de visibilité pour les cyclistes et automobilistes.

La suppression de l'ancienne station-service rue B. Frachon

Le terrain qui accueillait une ancienne station-service, située rue Benoît Frachon, va connaître cette année une seconde vie. Cette bâtisse désaffectée de longue date sera démolie de juin à septembre. Les étapes de diagnostics environnementaux, de dépollution et de réaménagement suivront jusqu'en 2023.



La station-service, bientôt démolie, accueillera un nouvel espace vert

COMMENT SONT DÉFINIES LES PRIORITÉS DES TRAVAUX ?

David Fara, maire :

Aménager une ville est un travail de longue haleine. Cela ne peut se faire que de manière progressive car les finances municipales ne sont pas extensibles, d'autant que nous ne souhaitons pas augmenter les taux des impôts locaux comme c'est le cas depuis bientôt près de 20 ans. Il faut donc chaque année investir avec mesure mais ambition, pour construire l'avenir de notre ville, améliorer le cadre de vie et prendre en compte les besoins exprimés par tous les Chambonnaires. Je serai d'ailleurs à leur contact sur le terrain dans les prochaines semaines lors des visites de quartier, afin d'échanger sur les projets d'aménagement et répondre à leurs besoins.

Henri Bouthéon, premier adjoint :

Chaque année, la commune propose à Saint-Étienne Métropole les secteurs qui lui semblent prioritaires. Les élus, techniciens et le pôle territorial « Ondaine » de Saint-Étienne Métropole identifient les besoins de la Ville. Ces besoins sont ensuite étudiés lors des commissions « voiries » auxquelles j'assiste et qui permettent de déterminer les travaux prioritaires. La rue James Jackson est un grand projet qui va s'étendre jusqu'à la fin du mandat et dont l'objectif est de requalifier la rue en une entrée de ville valorisante. La qualité de vie des Chambonnaires entre évidemment en ligne de compte, notamment pour le mur anti-bruit qui va fortement réduire les nuisances sonores des riverains, ou encore la remise en état de certaines rues dégradées ou vieillissantes.



David Fara
Maire



Henri Bouthéon
1^{er} adjoint au maire
délégué aux travaux

des travaux

L'objectif de cette transformation est de créer un espace vert supplémentaire pour Le Chambon-Feugerolles, et d'offrir une entrée de ville plus qualitative et agréable.

Une série de travaux de voirie dans toute la ville

Certains travaux entamés en début d'année ont déjà été finalisés. C'est le cas par exemple de la rue Jean-Jacques Rousseau, où le trottoir particulièrement utilisé par les enfants et les familles a été remis à neuf, le rendant plus praticable pour le passage de poussettes et personnes à mobilité réduite.



Les rues Pierre de Coubertin, Michalière, ou encore le carrefour giratoire Bergognon vont faire peau neuve avec des travaux de reprise de voirie.

Du côté de la rue du Lavoir, le pont qui ne permettait plus le passage de véhicule a été transformé en passerelle totalement piétonne et l'espace vert a été agrandi.



Quelques mètres plus loin, après un mois et demi de travaux, le mur de soutènement qui sépare les rues de Cotatay, Pelissière et Marcel Faure a été consolidé. La glissière en béton de 160 mètres de long ajoute une sécurité pour les automobilistes et les deux-roues.



Dans le quartier du Valchérie, le retour des beaux jours permettra la poursuite des travaux au niveau du pont qui attend sa mise en étanchéité. L'ancien pont sera dès lors détruit. Les véhicules lourds pourront à nouveau accéder aux habitations du quartier en toute sécurité.



Une année placée sous le signe des projets qui, nous n'en doutons pas, laisseront la place à d'autres ambitions pour notre ville comme l'avancée du projet d'éco-quartier des Molières qui devrait prendre un tournant dans les prochains mois avec une avancée significative. De belles lectures en perspective dans votre magazine Horizons !

Pour plus de renseignements sur les travaux, contactez la mairie au 04 77 40 30 20, ou par mail à mairie@lechambon.fr

SÉM

SAINT-ÉTIENNE
la métropole

Saint-Etienne Métropole, un partenaire incontournable

Le champ d'action de Saint-Étienne Métropole est très large. Elle gère différentes missions de service public, comme la gestion des déchets, les transports, l'alimentation en eau potable ou encore la voirie. Pour autant, et c'est une volonté de son président Gaël Perdriau, elle reste attachée à l'action de proximité. La création de quatre territoires, dont celui de l'Ondaine, a pour ambition de garantir le bon exercice des compétences en étroite relation avec les communes.

Pour la plupart des travaux réalisés sur la commune, Saint-Etienne Métropole finance tout ou partie des projets dans la limite de l'enveloppe budgétaire dédiée chaque année pour la ville. La détermination des travaux à réaliser et des priorités reviennent systématiquement aux élus municipaux.





Fleurissons Le Chambon

Samedi 4 décembre dernier, David Fara, Henri Bouthéon et Norbert Sirot (représentant Habitat & Métropole) ont remis aux participants du concours « Le Chambon fleuri » des plantes vivaces cultivées au cœur des serres municipales, afin de les remercier pour leur investissement. Quant aux gagnants de chaque catégorie, ils ont remporté un bon d'achat qui leur permettra sans aucun doute de poursuivre le fleurissement de leur habitation et contribuer à l'embellissement de notre ville.

Pour participer à l'édition 2022, vous pourrez vous inscrire du 2 mai au 15 juin en mairie ou sur le site www.lechambon.fr dans l'une des catégories suivantes : maison avec aménagement paysager, maison avec balcon fleuri, maison avec fenêtres fleuries ou fleurissement des îlots des jardins ouvriers.



Les lauréats 2021 récompensés pour leur participation au « Chambon Fleuri »

La ville conserve ses 3 fleurs

17 ans déjà que la Ville du Chambon-Feugerolles fait référence en matière de fleurissement, se distinguant par ses 3 fleurs obtenues dans le cadre du label « Villes et Villages fleuris ». Le fruit de la volonté des élus municipaux qui souhaitent maintenir un cadre de vie agréable avec un fleurissement important et de qualité.

**35 000 plants,
15 massifs fleuris et 5 parcs**

Un engagement qui se traduit dans les chiffres puisque chaque année ce ne sont pas moins de 35 000 plants qui sont produits dans les serres municipales, 15 massifs spécialement fleuris par le personnel municipal jamais à court d'idées, et qui fait toujours preuve de soin dans ses créations et réalisations. Sans oublier

les parcs et autres espaces publics qui sont le lot quotidien du travail des 30 agents municipaux.

Cette année, c'est avec une grande fierté que la commune a reçu le jury du label venu évaluer le travail accompli, et qui a confirmé sa notation à 3 fleurs.

Si le patrimoine végétal et le fleurissement font évidemment partie des critères de notation, le label est aussi garant de nombreux autres engagements, tel que la gestion environnementale et le cadre de vie. Et en la matière, le moins que l'on puisse dire c'est que Le Chambon-Feugerolles n'a pas à rougir de la qualité de ses espaces publics qui sont garantis 100% sans pesticides et autres produits nocifs.

La commune s'est d'ailleurs vu décerner le prix spécial pour le travail exceptionnel réalisé concernant l'accessibilité. Le jury a en effet particulièrement apprécié ces nombreux aménagements comme la largeur des trottoirs qui permet la circulation de fauteuils roulants, le centre aquatique équipé d'un fond mobile facilitant l'entrée dans l'eau des personnes à mobilité réduite, ou encore les jardins du bois aménagés spécifiquement pour différents types d'handicaps.

Pour (re)découvrir en vidéo votre ville aux 3 fleurs, vous êtes invité à scanner le QR code ci-contre.



SCANNEZ MOI

Aider les jeunes à réussir



Peintures réalisées au cours de l'atelier « Peinture grand format »

Le programme de réussite éducative (PRE) est un dispositif d'accompagnement individuel des enfants de 2 à 16 ans subventionné par l'Etat. Fort de ses 15 intervenants aux profils bien différents (professeur de mathématiques à la retraite, étudiant en science éducative, illustrateur, etc), l'équipe du PRE s'attache à mettre en place un suivi personnalisé pour chaque élève.

Le PRE : un accompagnement personnalisé par enfant

Les objectifs de cet accompagnement sont propres à chaque enfant et parfaitement complémentaires aux enseignements scolaires. Ils relèvent du soutien à la scolarité, de l'aide à l'apprentissage, du développement du vocabulaire, de la confiance en soi et de l'amélioration des relations avec les autres. Les enfants bénéficiaires de ce dispositif sont identifiés par leurs enseignants, leur famille ou encore par des professionnels de santé ou socio-éducatifs qui transmettent la demande au PRE. Si l'accompagnement individuel hebdomadaire représente la majeure partie des actions du dispositif, les enfants peuvent également participer à des ateliers semi-collectifs. Le jeu ou la lecture sont particulièrement employés.

Au cours de l'année 2021, des projets créa-

tifs, culturels ou d'expression ont été proposés aux bénéficiaires du programme. Une activité « peinture grand format » aura par exemple permis de libérer la parole à travers l'expression artistique. La visite des musées des Confluences et de la Résistance à Lyon ont été l'occasion de belles découvertes et ont permis d'aborder de nombreux sujets parfois complexes. D'autres temps plus scolaires et réguliers permettent aux élèves de CM2 par exemple d'appréhender plus sereinement le passage en 6^e, ou de débloquent leur expression orale à travers des outils ludiques, coopératifs et d'éveil aux langues lors des animations « Coup de pouce langage ».

111 enfants suivis

Le nombre de demandes de suivis individuels est en forte augmentation depuis 2020. La volonté est d'accroître les possibilités d'accompagnement afin de répondre à la demande. Et cela n'a rien d'anecdotique puisqu'en 2021, 111 enfants ont pu bénéficier de ce suivi, avec une majorité d'élèves d'écoles élémentaires. Le suivi hebdomadaire des collégiens est passé de 1h à 1h30, et des ateliers langage leur seront proposés afin d'enrichir leur vocabulaire, améliorer la compréhension orale et écrite et apprendre à exprimer leur pensée.

Un self-service à l'école Victor Hugo

Le début de l'année est synonyme de nouveauté du côté de l'école Victor Hugo avec l'expérimentation de la restauration scolaire sur site. Les élèves qui avaient pour habitude de déjeuner au restaurant municipal « Le Rabelais » mangent désormais au sein de leur propre école. Une telle expérience s'est révélée positive pour le groupe scolaire Lamartine, où le dispositif est en place depuis l'an dernier.

En parallèle, au restaurant municipal Le Rabelais, l'expérimentation du repas en mode « self service » a été réalisée. Désormais, les enfants de l'école élémentaire ne sont plus servis à table et deviennent autonomes en se servant au buffet. Là encore, les premiers retours montrent une amélioration des conditions de la prise des repas, une réduction du gaspillage alimentaire et du temps passé à table au profit d'une augmentation de temps libre encadré par les animateurs. Ce mode de service est également appliqué à la nouvelle cantine de Victor Hugo.



Les repas sont préparés chaque jour par les agents municipaux



Fin des travaux pour le nouvel institut médico-éducatif

Le 30 mars, donnez votre sang pour sauver des vies

C'est une alerte qui ne peut pas laisser insensible. Les réserves de l'établissement français du sang sont actuellement trop basses. Une large mobilisation des donneurs est donc attendue. Au Chambon-Feugerolles, il suffirait de 30 donneurs supplémentaires par collecte pour faire le bonheur de toute l'équipe et permettre de répondre aux besoins des malades, accidentés et autres. Pour devenir donneur, prenez rendez-vous en ligne sur <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr> afin de limiter le temps d'attente et faciliter le respect des gestes barrières. Un don dure environ une heure et peut sauver trois vies. La prochaine collecte chambonnaise se tiendra le 30 mars de 16h à 19h, salle Aragon.

Le nouvel institut médico-éducatif ouvre ses portes

Après 15 mois de travaux portés par la Ville du Chambon-Feugerolles et pilotés par la SPL Cap Métropole, le nouvel institut médico-éducatif (IME) Transverse géré par le groupe AESIO Mutualité de la Loire a ouvert ses portes le 24 janvier dernier. Une très bonne nouvelle en ce début d'année pour les 8 enfants accueillis. Adossé à la structure déjà existante dédiée à l'accueil temporaire de personnes adultes handicapées, cet établissement médico-social offre maintenant 6 places en hébergement et 2 en accueil temporaire à des enfants polyhandicapés.

Un espace adapté au bien-être...

L'une des principales volontés était de créer un véritable lieu de vie pour les enfants, en cassant les codes hospitaliers traditionnels afin de se rapprocher d'un environnement plus familial. Des espaces partagés ouvrent de nombreuses perspectives, avec des équipements uniques dans la région, voire même en France. Le jardin permettra de stimuler différents sens, comme le toucher, le goût et l'odorat. La salle de sport et le bassin aquatique offriront aux

résidents la possibilité de suivre leur rééducation dans un environnement qualitatif. L'institut recherche d'ailleurs un kinésithérapeute pour suivre les enfants et les adultes accueillis.

... et aux soins des enfants

Au-delà d'être accueillant, l'IME est aussi particulièrement adapté aux handicaps spécifiques. Les chambres et les salles partagées sont équipées de rails qui offrent un confort de travail à l'équipe soignante pour le déplacement des enfants. Grâce à ce dispositif, chaque espace peut être modulé en fonction des besoins de chacun.

Une très belle réussite qui, de l'avis des familles et du personnel, permettra d'apporter le meilleur soin aux enfants et résidents, ce qui reste l'objectif premier de cette réalisation et qui vient confirmer l'investissement important de la commune dans le secteur du handicap.



Le bassin offre un moment de relaxation ou de rééducation douce aux résidents



Repas festif préparé par le personnel municipal pour célébrer la nouvelle année à Quiétude

Cap sur la nouvelle année

Les deux années qui viennent de s'écouler n'auront été faciles pour personne, et certainement pas pour les seniors qui ont vu de nombreux projets, animations et sorties annulés en raison du contexte sanitaire défavorable. Pas de quoi toutefois entamer le moral durablement et à présent, cap sur demain ! Avec pour perspective un programme riche en activités...

Direction La Grande Motte

Cette année, du 2 au 9 juillet, direction La Grande Motte pour le traditionnel voyage senior, organisé par le Conseil Communal des Aînés. La priorité est donnée aux Chambonnais de plus de 60 ans, vivant seuls et qui ne sont encore jamais partis.

Une destination prisée pour cette station balnéaire qui se démarque par son architecture avant-gardiste unique. Ses 7 km de plages de sable fin et la richesse du milieu naturel dépayseront à coup sûr les vacanciers. Tout au long de la semaine, des excursions, visites, moments détente et soirées seront proposés aux participants pour profiter au maximum du séjour.

Une réunion d'information s'est tenue le 11 mars dernier. Pour plus de renseignements ou pour vous inscrire au voyage,

vous pouvez contacter la résidence autonomie Quiétude au 04 77 10 01 35.

Un nouveau Conseil Communal des Aînés

Suite à l'appel à candidature publié dans le précédent numéro d'Horizons, le Conseil Communal des Aînés a renouvelé ses membres pour les 3 prochaines années. Cette instance est force de proposition pour répondre aux attentes des seniors, et leur permettre de bénéficier d'une meilleure qualité de vie. La première réunion avec les nouveaux membres s'est tenue le 3 mars, sous la houlette de l'adjointe chargée des affaires sociales Yvette Jacquemont.

Envie de sortir ?

Le programme trimestriel d'animations dédié aux seniors pour les mois d'avril, mai et juin est sur le point de sortir ! Déjeuner au restaurant de la Tour, visite de la chapellerie de Chazelles-sur-Lyon, spectacles et bien d'autres activités seront proposés dans le cadre de la politique gérontologique municipale. Le programme sera disponible en mairie et à la résidence Quiétude, mais aussi téléchargeable sur le site internet de la ville www.lechambon.fr

Le sens de la fête à Quiétude

La résidence autonomie Quiétude a célébré la fin de l'année 2021 comme il se doit ! Les seniors ont réalisé des décorations pour faire entrer la magie de Noël dans ce lieu de vie. Le 15 décembre, tous se sont réunis pour déguster le traditionnel repas de Noël, avec la visite du maire David Fara, Yvette Jacquemont, adjointe au maire et Chantale Champagnat, conseillère municipale déléguée heureux de pouvoir échanger quelques mots avec tous les résidents. L'après-midi a été rythmé par le spectacle de Noël, préparé cette année par le personnel de la résidence, puis par la distribution des cadeaux. Ambiance « Chapeau pointu et cotillons » pour la veillée du 31 décembre, les résidents ont accueilli la nouvelle année dans une ambiance festive et chaleureuse.



Visite de monsieur le maire le 15 décembre dernier

Petite enfance



Temps de jeux à la crèche « Les Picoti »

Plus de 80 places en crèche et au jardin d'enfants

Parce que c'est une volonté que de répondre aux besoins des familles, la Ville du Chambon-Feugerolles propose 3 structures petite enfance gérées par le Centre Communal d'Action Sociale. La crèche « Les Picoti », située derrière le restaurant municipal « Le Rabelais », compte 35 places au sein d'un espace lumineux et chaleureux. Elle abrite également le « Relais Petite Enfance », permettant aux parents d'être informés sur les différents modes de garde. L'animatrice du relais organise aussi des rencontres et des temps conviviaux pour les assistantes maternelles et les enfants, et des formations aux professionnelles destinées à les aider dans leur pratique. La crèche « Les Pirouettes » (21 places) est située en centre-ville, et facilement accessible à pied. Les enfants de plus de 2 ans peuvent ensuite intégrer le Jardin d'enfants, structure de transition entre le milieu familial et l'école. C'est à la fois un lieu de vie, de découverte, d'éveil et de socialisation.

au centre aquatique de l'Ondaine ou même de manière plus inattendue du yoga pour les tout petits, l'objectif est de développer l'éveil et la motricité et de favoriser le développement de l'enfant tout en respectant son rythme.

Tout au long de l'année, la vie des structures est ponctuée par des temps festifs et conviviaux : lors des beaux jours sont organisés des pique-niques, en fin d'année la visite du Père Noël et un beau spectacle, et au printemps le carnaval et le festival P'tit Bout de culture très attendu.

Inscrire son enfant à la crèche

Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année, des commissions d'admission ont lieu tous les trimestres, même si les trois structures ont chacune la possibilité d'accueillir des enfants en urgence pour aider les familles ayant des difficultés passagères. L'accueil est possible dès la fin du congé maternité, à partir de 2 mois et demi et jusqu'à 3 ans.

Inscriptions au 04 77 61 04 90.

Des lieux d'éveil

Les activités proposées sont variées. A travers la musique, des lectures, des séances dans l'eau



Les Picoti, 30 bis rue Victor Hugo



Les Pirouettes, 9 rue des Halles



Acti'Mômes, 19 rue du Château d'eau



Les sapeurs-pompiers recrutent

Philippe Musial et Enzo Panazza sont deux Chambonnais au profil bien différent, mais dont les parcours se rejoignent en tant que pompiers volontaires à la caserne du Chambon-Feugerolles.

Philippe Musial est retraité, ancien salarié chez Casino. Il entre dans la caserne à l'âge de 22 ans à la suite de son service militaire. Après 42 ans de volontariat, il confie avoir vu les missions évoluer au fil des ans. Les interventions sont plus nombreuses qu'au début, avec plus de secours à la personne, et quelques interventions de feu.

Enzo Panazza, étudiant en commerce au lycée Adrien Testud, est rentré il y a quelques mois, suivant les traces de son père, pompier également depuis 25 ans. Après avoir retiré un dossier d'inscription, il passe un entretien et un test sportif, puis est sélectionné pour rejoindre l'équipe. Il suit alors les formations de secourisme et incendie de 2 semaines chacune.

Les sapeurs-pompiers volontaires s'engagent pour assurer une semaine d'astreinte sur 4 au minimum. Ils peuvent également se rendre disponible pour compléter les

équipes à la caserne et assurer une présence en cas d'interventions d'envergure.

L'esprit de la caserne

Philippe et Enzo font partie des 40 volontaires du Chambon-Feugerolles, complétés par les agents professionnels, qui partagent tous la même vision : celle de l'entraide, de la solidarité et de l'aide à la personne. Engagement citoyen auparavant plutôt prisé par les hommes, nos casernes voient chaque année de plus en plus de femmes rejoindre leurs rangs. À l'image de la capitaine de la caserne, Sandra Fournel, qui veille sur son organisation et son fonctionnement depuis maintenant plus de 2 ans.



Philippe et Enzo sont sapeurs-pompiers volontaires depuis respectivement 42 et moins d'un an

S'engager en tant que pompier volontaire

Le centre d'incendie et de secours du Chambon-Feugerolles recherche des hommes et des femmes qui, en marge de leur activité professionnelle ou de leurs études, souhaitent s'investir pour venir en aide à la population. Les conditions pour rejoindre la caserne sont plutôt simples. Il faut avoir plus de 17 ans et moins de 60 ans, habiter à proximité du centre de secours, disposer de temps et partager l'envie d'assurer la sécurité de la population. Aucun diplôme scolaire n'est requis pour candidater. Des médecins et infirmiers sapeurs-pompiers volontaires sont également recherchés.

Pour plus de renseignements, rendez-vous à la caserne au 2 bis rue Edouard Michot au Chambon-Feugerolles ou par téléphone au 04 77 89 46 23.



Deux joueurs s'affrontent sur la manche « Face-à-face »

« Gym volontaire » pour tous

Deux fois par semaine, les adhérents de la « Gym volontaire » se réunissent au gymnase de Pontcharra, pour un moment de sport et de détente en musique.

Les séances se déroulent toujours sous le même format : échauffement et réveil musculaire pour débiter, suivi de la partie cardio et renforcement qui sont le cœur de l'entraînement, le tout clôturé par la phase d'étirement et de relaxation. Step, tapis, haltères ou encore bâton permettent aux adhérents de bouger dans les meilleures conditions et de varier les exercices.

Les cours ont lieu les lundis et jeudis de 18h30 à 19h30, avec un cours de stretching le jeudi de 19h30 à 20h. Les cours sont réservés aux adultes, sur présentation du pass sanitaire.

Plus de renseignements : catherine.jousserand@gmail.com

Questions pour un champion

À l'instar de la célèbre émission télévisée, l'association chambonnaire « Questions pour un champion » réunit depuis 20 ans déjà des passionnés de culture générale.

Le principe est le même qu'à l'écran : quatre candidats s'affrontent sur une première manche, les « neuf points gagnants » où ils doivent répondre le plus rapidement possible à une série de questions afin d'obtenir neuf points. Suivi du « quatre à la suite » puis du « face-à-face » qui déterminera le gagnant de la partie. Les joueurs restent concentrés sur la lecture des énoncés par l'animateur du jeu, prêts à buzzer pour donner leur réponse. Les mardis et mercredis de 14h à 18h, les parties s'enchaînent dans la salle municipale des campanules, au rez-de-chaussée de la salle Aragon.

S'entraîner pour passer à la TV

Le club participe au championnat Rhône-Alpes Genève pour se challenger face aux autres clubs de la région. Les gagnants peuvent ensuite passer les sélections pour participer à l'émission aux côtés de l'animateur Samuel Etienne. Ce fût le cas de certains adhérents du club, dont l'une d'entre elle a remporté la finale !

Le club ouvre ses portes à tous les niveaux et tous les âges, espérant ainsi accueillir de nouveaux joueurs. Des séances en soirée devraient même être ajoutées pour permettre aux actifs de rejoindre les parties !

Pour plus de renseignements, contacter Joëlle Depeyre au 06 37 45 40 48.





Atelier de la programmation « P'tit bout de culture » en 2019

La culture fait son carnaval !

« P'tit bout de culture », c'est le temps fort culturel spécialement dédié aux plus jeunes (0 à 6 ans) et aux familles. Un moment très attendu qui revient cette année pour sa 6^e édition, avec comme fil rouge festif et coloré : le carnaval.

Une farandole de spectacles

Du 19 mars au 2 avril, ateliers discussions, découvertes ou créatifs rythmeront ces 15 jours de festival, avec pas moins de 18 rendez-vous au programme autour de la danse, musique, bricolage, éducation, environnement...

Ouvertes à tous, les animations occuperont l'ensemble des sites culturels de la ville, tels que la ludothèque, la médiathèque, l'espace culturel Albert Camus, mais aussi le centre de



Spectacle « Loupapapoul » prévu le mercredi 23 mars à la médiathèque

loisirs Acti'Mômes et le centre social Cré'Actifs, afin de faciliter l'accès au plus grand nombre. Les ateliers et spectacles sont gratuits ou à 1€ pour rester accessible à l'ensemble des familles. Certaines animations sont sur inscription. Pensez à réserver vos places auprès des structures concernées, le nombre de place est limité.

Une parade pour le carnaval

Pour faire vivre le thème du festival, parents et enfants pourront fabriquer leurs propres instruments et « chapomask » au cours de séances de création. Le mercredi 30 mars à 16h30, petits et grands créateurs défileront pour la parade de carnaval, munis de tous leurs costumes... au rythme de la Batucada de l'Ecole intercommunale des arts. Une déambulation qui sera à coup sûr un grand moment festif !

Venez enfin tout au long de ces deux semaines visiter l'exposition « Haut les masques ! », proposée par les enfants des différentes structures petite enfance et d'accueils de loisirs municipaux, à l'espace culturel Albert Camus et à la médiathèque.

Laissez-vous tenter et retrouvez le programme « P'tit bout de culture » sur le site internet de la ville.

Un week-end enchanté

Dans le cadre de la saison culturelle, la 2^e édition de « Parcours enchanté » permettra de découvrir le temps d'un week-end des groupes locaux.

Logar Duo & Tiny Shuttle seront présents à l'Espace culturel Albert Camus, le 8 avril. Les Mécanos se produiront à Roche-la-Molière le 7 avril, et Eméa au Pax à Saint-Etienne le 10 avril.

Plus d'informations et billetterie à venir sur www.sivo-ondaine.fr



Logar Duo



Tiny Shuttle

Coup de projecteur



Lancement des illuminations de fin d'année par la municipalité en présence des représentants de l'Association commerciale du Chambon-Feugerolles.



Le marché de Noël s'est installé cette année au parc Jean Moulin pour accueillir les nombreuses animations quelques jours avant Noël.



Pour célébrer la fin d'année 2021 comme il se doit, le personnel de la résidence autonomie Quiétude a réalisé lui-même le spectacle de Noël, enfilant leurs plus beaux costumes !



Les élèves de l'école Pasteur ont participé au projet de redécoration de leur cours de récréation, en abordant le thème des saisons. L'automne a été représenté avec des peintures de feuilles, de marrons ou encore de champignons. Suivi par l'hiver, où les enfants ont dessiné des animaux qui hibernent, avec l'aide d'une professeure d'arts plastiques de l'école des arts.





L'hôtel de ville du Chambon-Feugerolles aux couleurs de l'Ukraine en soutien et solidarité avec le peuple ukrainien.

Le maire s'est rendu dans les différentes structures municipales pour présenter ses vœux, partager un moment d'échange convivial avec les agents de la Ville et les remercier pour le travail accompli au service des chambonnaires.



Avec l'atelier « Bébés lecteurs », la médiathèque municipale propose un avant-goût de la lecture aux tout-petits.

Un groupe d'enfants de « 6-11 ans » du centre de loisirs a participé à différents ateliers sur les droits des enfants au cours de la première semaine des vacances de février. Encadré par les JADE (jeunes ambassadeurs et ambassadrices des droits des enfants), des animations peinture ou bricolage ont servis de support à la discussion.





Instagram

La ville sur Instagram

Le Chambon-Feugerolles, à l'image de très nombreuses villes, est présent sur Instagram.

Une manière différente et originale de dévoiler son actualité.

Tout au long de la semaine, retrouvez les photos des principales animations, réunions et événements organisés.

Les Chambonnaires peuvent également apporter leur contribution grâce au #monchambon

Pour nous trouver, c'est simple, il vous suffit de télécharger gratuitement l'application Instagram puis de rechercher le profil intitulé @villelechambon

Il ne vous restera plus alors qu'à publier vos plus belles photos de la ville avec le #monchambon



villelechambon Le parc de Noël ouvre ses portes aujourd'hui, et ce jusqu'à dimanche ! Cette année situé au parc Jean Moulin, il offre de nombreuses animations pour petits et grands !



SCANNEZ MOI

villelechambon La magie de Noël s'invite au Chambon-Feugerolles ! Toute la Ville vous souhaite un très joyeux Noël !



villelechambon N'attendez pas le retour des beaux jours pour sauter dans le grand bain ! Avec une nouveauté en 2022 : vous pouvez désormais louer vos appareils d'aquatraining et les utiliser dans le bassin en toute autonomie sur des créneaux dédiés.



villelechambon À la résidence Quiétude, les seniors ont préparé des crêpes maison pour fêter le chandeleur à l'heure du goûter. Journée gourmande et conviviale pour tous les résidents !



villelechambon Prenez de la hauteur et découvrez Le Chambon-Feugerolles sous toutes les coutures. Partagez vos plus belles photos du Chambon-Feugerolles avec le #monchambon



villelechambon Les travaux de reprise du mur de soutènement au carrefour des rues de Cotatay, Pellissière et Marcel Faure ont permis de renforcer et de sécuriser la rue de Cotatay, notamment grâce à la glissière en béton qui s'étend sur toute la longueur du mur.



Portage ^{DE} Repas



Votre repas complet au quotidien livré chez vous pour

10.50€

Ou **9.00€** à récupérer en boutique

Vos commandes au
04.27.77.46.74
Ou par mail à
traiteur.sotton@gmail.com



Portage de repas à domicile **sans engagement**.

Livraison du Lundi au Samedi

(Repas du Dimanche livré le samedi)

Traiteur SOTTON

30 Rue Gambetta, 42500 Le Chambon Feugerolles

Le portage de repas comprend : une entrée, une viande ou un poisson, un accompagnement, un fromage ou un yaourt, un dessert et un michon de pain. (Possibilité d'une collation pour le soir 2.50€ en supplément)

Semaine Exemple	Entrée	Plat	Dessert	Supp du soir
Lundi	Terrine de Poulet aux Légumes	Colin Parmentier	Mousse au Citron Vert	Pain au Comté & Lardons
Mardi	Salade de Betteraves	Filet de Poulet & Gratin de Courge	Crème à la Vanille	Soufflé au Parmesan
Mercredi	Pâté en Croûte Richelieu	Graton de Saumon, Colin & Pennes	Fruit	Tartelette Fermière
Jeudi	Macédoine de Légumes	Lasagne au Bœuf Charolais	Mousse au Chocolat	Quiche Lorraine
Vendredi	Céleri Rémoulade	Gâteau de Foie de Volaille & quenelles	Crème Caramel & Beurre Salé	Pizza
Samedi	Jambonnette	Dos de Merlu Panné & Purée	Salade de Fruits	Roulé au Fromage
Dimanche	Terrine de Saint Jacques	Cordon Bleu de Poulet & Gratin de Brocolis	Crème Spéculos	Pâté de Campagne

INFO : Vous pouvez bénéficier d'éventuelles aides financières pour les portages de repas. Rapprochez-vous de votre Caisse de Retraite, de votre Mutuelle ou du Conseil Général pour les titulaires de l'APA.

Commander la veille avant 13h00 pour livraison le lendemain à partir de 10h00

RÉALISEZ DE NOMBREUSES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES EN QUELQUES CLICS DEPUIS CHEZ VOUS

- ▶ Demande d'acte d'état civil
- ▶ Demande d'inscription sur les listes électorales
- ▶ Déclaration de changement de coordonnées
- ▶ Recensement citoyen obligatoire
- ▶ Prise de rendez-vous en ligne pour les demandes de carte nationale d'identité et les passeports
- ▶ Demande d'autorisation d'urbanisme

www.lechambon.fr



RUBRIQUE "VOS SERVICES" > "DÉMARCHES EN LIGNE"







Pour mieux vous servir, votre magasin adapte ses horaires !

Ouverture du mardi au vendredi
de 9h à 19h **non stop** ||
et le samedi de 9h à 13h



HERVÉ
optique

 04 77 61 85 24

 herveoptique@orange.fr



► POMPES FUNÈBRES

24H/24 - 7J/7

► MARBRERIE



ORGANISATION COMPLÈTE
DE FUNÉRAILLES

CONTRAT OBSÈQUES

ARTICLES FUNÉRAIRES

ADMISSION EN
CHAMBRE FUNÉRAIRE

04 77 61 01 04
06 60 80 46 24

FAX : 04 77 56 50 64

CHEMIN DU CIMETIÈRE - LE CHAMBON-FEUGEROLLES

NOUVELLE ADRESSE À LA RICAMARIE : 6, RUE GAMBETTA

www.catteau-marbrerie-pompes-funebres.fr

*Votre fleuriste
Votre histoire*

*Une fleur,
une histoire...*

*Mariage
Naissance
Anniversaire
Réception
Deuil...*



29 rue Thomas
42500 Le Chambon-Feugerolles
Tél. : 04 77 83 60 90

HORAIRES D'OUVERTURE
Du lundi au samedi
8h - 19h non stop
Dimanche et jours fériés

